

Préface

Les politiques publiques du sport en Europe : faire gagner les territoires et porter les valeurs

Explorer les politiques publiques du sport c'est d'abord et avant tout parler des valeurs autour desquelles le sport s'est construit et perpétué, et à la transmission desquelles il participe, des valeurs universelles autour desquelles nous pouvons nous retrouver et former société. Les manifestations sportives, des plus modestes aux grandes compétitions internationales, offrent des moments de communion autour desquels se rassemble une population, une nation ; les enceintes sportives sont devenues nos nouvelles cathédrales, et l'on sait depuis Roland Barthes, que les compétitions sportives appartiennent à nos mythologies contemporaines et constituent autant "d'épopées".

C'est ce à quoi s'attachera la **séance introductive** du 27^e colloque organisé par l'association EUROPA. Intitulé "Les politiques publiques du sport : faire gagner les territoires et porter les valeurs", il a l'ambition non seulement d'éclairer les rapports entre sport et société, mais également d'interroger deux des thématiques chères à EUROPA, que nous nous efforçons de traiter à chacune de nos manifestations : **celle de la gouvernance et celle des territoires.**

La gouvernance du sport justifierait à elle seule un colloque en soi : gouvernance multi-niveaux, faisant dialoguer le local, le national et l'international ; gouvernance multi-acteurs associant le mouvement sportif, les acteurs privés, et les acteurs institutionnels publics, étatiques et locaux, les acteurs de terrain et les financeurs au sein d'instances de pilotage originales. Si l'on veut comprendre la transformation de la gouvernance du sport en Europe, il est indispensable de s'intéresser à l'évolution des règles internationales dont elle est le reflet. La première séance thématique du colloque EUROPA sera consacrée à l'examen de ces différents sujets en invitant économistes du sport, sociologues, juristes, responsables politiques et de fédérations sportives, à nous éclairer sur la complexité de la gouvernance du sport et le jeu d'acteurs qui l'anime.

Les territoires, ce sont ceux au cœur desquels se déploient les pratiques sportives, individuelles et collectives, sont construits les équipements sportifs, sont organisées les compétitions sportives. Le sport est pour eux un facteur d'attractivité : en termes d'images, de notoriété bien entendu. Mais en termes économiques également. Les politiques publiques du sport construites et mises en œuvre par les collectivités territoriales et leurs établissements publics s'articulent, dès lors, avec les politiques d'aménagement du territoire, de développement économique... Quel est l'impact des équipements sportifs, des grandes manifestations sportives sur les territoires, tant d'un point de vue économique et financier qu'environnemental ?

A ces questions et d'autres encore, les experts français et européens du réseau EUROPA s'efforceront de répondre et d'apporter au public des éléments de compréhension et d'éclaircissement.

Le colloque EUROPA se refermera par une **séance conclusive** consacrée aux rapports entre **sport et éthique** : l'éthique est au fondement du sport, dans la mesure où celui-ci, dans sa définition moderne, repose sur des valeurs et des règles de forte inspiration humaniste et morale. A côté de cette éthique sportive, il y aurait également lieu de distinguer une éthique du sport : comment distinguer ces différentes dimensions de l'éthique dans le sport ? Quel usage est-il fait de l'éthique dans le sport en tant qu'instrument de gouvernance et de régulation ?

A l'occasion de son 27^e colloque européen, et à travers le thème du sport, EUROPA-ONG entend, au-delà de ses sujets de prédilection que sont la gouvernance, la territorialisation des politiques publiques face aux enjeux de transition, questionner ce qui constitue **les "communs" d'une société européenne** et peut-être mondiale : les valeurs dans lesquelles nous nous reconnaissons, le dépassement des antagonismes nationaux, le respect de l'autre et l'altérité.

Le conseil scientifique d'EUROPA

e u r o p a

EUROPA est une organisation non gouvernementale dotée :

- d'un réseau d'experts européens dont l'action bénéficie du soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de Limoges Métropole,
- du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe.



Un MAIL sera envoyé aux inscrites en distanciel pour leur indiquer les modalités d'ACCÈS AU DIRECT du colloque.



La participation des agents territoriaux au colloque EUROPA 2023 peut être validée par le CNFPT au titre de la formation de professionnalisation, à la condition que celle-ci s'effectue en présentiel (à préciser lors de l'inscription).

Vous pouvez obtenir des informations sur ce colloque et vous inscrire directement sur le site internet d'EUROPA : **www.europaong.org**



Accès à la page du colloque à partir de l'accueil.

Vous pouvez également contacter la délégation générale de l'association EUROPA :

- 06 82 80 21 39
- europa@unilim.fr

LE "CLUB DES PARTENAIRES" DES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DU SPORT SUR NOTRE TERRITOIRE



e u r o p a

Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe

WEBINAIRE

Les politiques publiques du sport en Europe : faire gagner les territoires et porter les valeurs

VENDREDI 24 NOVEMBRE

COLLOQUE EUROPA 2023

STADE DE BEAUBLANC
20 BOULEVARD BEAUBLANC 87100 LIMOGES

ÉVÈNEMENT
HYBRIDE
INSCRIPTION EN
PRÉSENTIEL OU
DISTANCIEL

Sous le patronage de Madame Marija Pejčinovič Burič,
Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe



Grands Témoins :

Jean-Pierre KARAQUILLO, Professeur émérite à l'Université de Limoges, Co-fondateur du Centre de Droit et d'Économie du Sport (CDES)

Jean-Marc LHERMET, Vice-président de la Fédération française de rugby, Délégué au haut-niveau et à l'arbitrage

Animation :

Plateau TV : Michel SENIMON, Délégué Général d'EUROPA

Table Ronde 1 : Christophe BONNOTTE, Secrétaire général d'EUROPA

Table Ronde 2 : Aurélien CURBELIE, Directeur Adjoint - Action territoriale, Délégation Nouvelle-Aquitaine du CNFPT - Site de Limoges

En collaboration avec



En partenariat avec



Avec le soutien de



et du "Club des Partenaires" réunissant les principaux acteurs de la politique publique du sport sur notre territoire

8h30 Accueil des participants et des personnalités

9h00 Ouverture du colloque

Mots d'accueil : *Michel SENIMON, Délégué général d'EUROPA*

Allocutions de :

Marie-Amélie LE FUR, Présidente du Comité paralympique et sportif français

Massimiliano ATELLI, Chef de Cabinet du Ministre italien chargé des Sports et de la

Jeunesse - Magistrat à la Cour des Comptes

Frédéric ALLIOT et Sylvie ROZETTE, Vice-présidents de l'Association Nationale des Elus

en charge du Sport (ANDES)

Philippe LAFRIQUE, Vice-président de la Région Nouvelle Aquitaine, en charge du sport et de la vie associative

Fabien DOUCET, Vice-Président de la Communauté Urbaine Limoges Métropole, en charge des grands équipements

Jean-Claude LEBLOIS, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne (ou son représentant)

Émile-Roger LOMBERTIE, Maire de la Ville de Limoges (ou son représentant)

Isabelle KLOCK-FONTANILLE, Présidente de l'Université de Limoges

Hélène PAULIAT, Professeur de droit public (OMIJ-Limoges), Présidente d'EUROPA,

Présidente Honoraire de l'Université de Limoges

10h15 Séance introductive - Le sport, miroir de nos sociétés ?

Les valeurs du sport sont souvent évoquées pour déplorer, sinon leur caducité, tout au moins leur déclin : marchandisation, médiatisation, corruption, politisation, violence... A bien des égards, le sport serait devenu, aujourd'hui, avant tout un spectacle sportif, une industrie, une économie. Pourtant, les politiques publiques du sport des États européens et de l'Union Européenne en matière de sport traduisent une volonté forte de réaffirmer les valeurs qui y sont attachées - performance, dépassement de soi, perfectionnement, abnégation, primauté du collectif sur l'individu, exemplarité, fair-play... - mais également d'en faire émerger de nouvelles reflétant des aspirations plus contemporaines : le sport comme vecteur d'inclusion des sportifs en situation de handicap ; le sport comme vecteur des valeurs démocratiques et de citoyenneté ; le sport comme instrument de diplomatie... Le sport peut-il être une réponse aux défis sociétaux de notre époque ?

Rapporteur : *Marie-Amélie LE FUR, Présidente du Comité paralympique et sportif français*

Co-rapporteurs : *Thomas BAUER, Maître de conférences HDR, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Limoges ; Dominique BODIN, Professeur de sociologie à l'Institut d'Etudes Politiques de Fontainebleau et membre du LIPHA (Laboratoire Interdisciplinaire d'étude du Politique Hannah Arendt-EA 7373) ; Malgorzata MOLEDA-ZDZIECH, Professeure de sociologie, Institute of International Studies, Collegium of Socio-Economics, Warsaw School of Economics (Pologne) ; Laurens ZWAAN, Researcher associated with Erasmus University Rotterdam and consultant in the domain of public management with Leeuwendaal (Pays-Bas)*

11h30 Séance 1 - Un modèle original, entre gouvernance publique et autonomie des acteurs privés du mouvement sportif

Le sport illustre parfaitement non seulement la notion de gouvernance multi-niveaux mais aussi multi acteurs. Historiquement le sport existe en dehors de la régulation publique et ce n'est que tardivement que l'État s'intéresse à la question, à la faveur des politiques

de santé publique et hygiéniste. L'État va s'appuyer pour développer son action dans le domaine sportif sur le secteur associatif au sein duquel il a émergé et s'est développé : de fait, le monde associatif sportif - le mouvement sportif - a conservé une place centrale dans la gouvernance du sport, une place qui est confortée par l'indépendance naturelle dont il se prévaut à l'égard des acteurs publics. Le thème de la gouvernance questionne également les rapports entre l'État et les fédérations sportives, rapports marqués par l'ascendant que cherche à conserver le premier sur les secondes, non seulement par son pouvoir d'agrément mais également par l'influence qu'il entend exercer sur ses dirigeants. Les associations sportives par leur caractère représentatif de certaines catégories de pratiquants (notamment des sportifs en situation de handicap), ou de pratiques sportives (sports de pleine nature) jouent une influence sur la gouvernance du sport. Les collectivités territoriales jouent, quant à elles, un rôle structurant dans le domaine de la politique publique du sport, notamment en matière de développement des équipements sportifs. Elles apparaissent aujourd'hui comme les premières contributrices à la politique publique du sport. L'examen des rapports entre autorités nationales et infranationales dans la gouvernance du sport ne doit pas conduire à occulter l'articulation entre les acteurs nationaux et supranationaux, tout particulièrement les instances européennes.

Rapporteurs : *Marina HONTA, Professeure des universités, Université de Bordeaux, Centre Émile Durkheim ; Gennaro TERRACCIANO, Professeur de droit administratif et vice-recteur de l'Université de Rome "Foro Italico"*

Co-rapporteurs : *Skander KARAA, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Limoges (OMIJ-CDES), Directeur Général du Comité National Olympique et Sportif Français ; Carlos Manuel ALVES, Maître de conférences en Droit public responsable du DU Droit du sport de l'Université de Bordeaux*

12h30 Table-ronde animée par Christophe BONNOTTE

Intervenants : *Daniel CASAL OUBIÑA, Professeur de Sciences Politiques à l'Université Roi Juan Carlos, Membre du Conseil Supérieur du Sport (CSD) de l'Espagne ; Matthieu LLORCA, Maître de conférences en Economie à l'Université de Bourgogne, Laboratoire d'Economie de Dijon ; Cédric TERRET, Président de la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU)*

13h15 Questions et échanges avec les participants - Nicolas DREAN

13h30 Buffet offert par EUROPA et ses partenaires / Déconnexion

14h30 Séance 2 - Sport et développement territorial : le sport peut-il être un facteur d'attractivité des territoires ?

Politiques publiques du sport et attractivité territoriale pour les habitants : les politiques publiques entrent dans le référentiel de qualité de vie des habitants d'un territoire, au même titre que les infrastructures médicales, scolaires, de transport... Les collectivités communiquent sur le caractère "sportif" de leur territoire ; le sport est aussi un élément de marketing territorial... Comment les politiques de développement territorial prennent-elles en compte le sport ? Comment les transitions énergétiques, climatiques, environnementales sont-elles prises en compte dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques du sport, en lien avec le développement territorial ? Comment bénéficier à plein de l'effet d'entraînement de la présence sur un territoire d'une infrastructure sportive et d'un club sportif professionnel performant ? De l'organisation d'une grande compétition sportive ?

Le développement des sports de pleine nature est-il un levier de développement et d'attractivité des territoires ? Capacité des acteurs territoriaux à financer, gérer et entretenir les équipements sportifs ? Quelles retombées économiques, ou charges financières, pour les territoires ? Quelles ententes territoriales pour le maillage par les grands équipements sportifs publics ? Quelle recherche de transversalité, de complémentarité dans les choix de réalisation des équipements sportifs ?

Rapporteur : *Jean-Jacques GOUGUET, Professeur émérite d'Aménagement et Urbanisme à l'Université de Limoges, Directeur scientifique des études économiques du Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES-OMIJ)*

Co-rapporteurs : *Charles DUDOGNON, Professeur à l'Université de Limoges, Directeur du Laboratoire Centre de Droit et d'Economie du Sport ; Jean-Pierre FAYE, Président de "Sportculture 21th", ancien Directeur "Sport et Territoires" du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)*

15h30 Table-ronde animée par Aurélien CURBELIE

Intervenants : *Simona TERRACCIANO, Phd - Research fellow in Administrative Law, Department of Law, Luiss, Libera Università Internazionale, degli Studi Sociali Guido Carli (Italie) ; Yordan BOTEV, Professeur au Département d'administration publique et Marcellin YOVOGAN, Vice-doyen aux affaires internationales Université de Sofia "St. Kliment Ohridski" (Bulgarie) ; Cătălin OCTAVIAN MANESCU, Conf.univ.dr. Vice-doyen chargé de la vie étudiante et de la relation avec l'environnement économique et social (Roumanie) ; Stella KYVELOU, Arch-Eng NTUA, Planner PhD, Univ. Paris I-Sorbonne, Professor in Spatial Planning and Sustainable Development, Panteion University of Social and Political Sciences (Grèce) ; Margot BONNAFOUS, Responsable de formation EuroInstitut de Kehl (Allemagne) ; Jana MARASOVA, Professeure d'économie, Université Banská Bystrica (Slovaquie) ; Gatien CANTIN, Directeur opérationnel du Limoges Handball (LH) ; Patrick ROUSSEAU, Directeur Régional Enedis Limousin*

16h45 Questions et échanges avec les participants - Nicolas DREAN

17h00 Séance conclusive - Sport et éthique : retrouver l'esprit originel du sport ?

L'éthique est au fondement du sport, dans la mesure où celui, dans sa définition moderne repose sur des valeurs et des règles de forte inspiration humaniste et morale. L'éthique dans le sport se distingue-t-elle de l'éthique au sens général, dans son acception la plus large ? ou bien doit-on considérer une "éthique typiquement sportive" renfermant les valeurs et normes fondamentales de la pratique sportive elle-même ? A côté de cette éthique sportive il y aurait également lieu de distinguer une éthique du sport : comment distinguer ces différentes dimensions de l'éthique dans le sport ? Quelles valeurs les fondent ? Quel usage est-il fait de l'éthique dans le sport en tant qu'instrument de gouvernance et de régulation ?

Rapporteurs : *Jean-Pierre KARAQUILLO, Professeur émérite à l'Université de Limoges, Co-fondateur du Centre de droit et d'économie du sport ; Bernard FOUCHER, Conseiller d'État honoraire, collaborateur et enseignant du Centre de Droit et d'Économie du Sport, Université de Limoges (sous réserve)*

17h45 Questions et échanges avec les participants - Nicolas DREAN

18h00 Rapport de synthèse - Hélène PAULIAT, Professeur de droit public (OMIJ-Limoges), Présidente d'EUROPA, Présidente Honoraire de l'Université de Limoges